

CONTROLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES : FORMULAIRE D'INSCRIPTION PARTICULIERS

Nom : Prénom :

Résidence : Principale - Secondaire

N° : Rue :

CP : Ville :

Téléphone : E-mail :

IMMATRICULATION DES VÉHICULES UTILISÉS (si vous avez plus de 4 véhicules à déclarer, merci de joindre une liste complète sur une feuille à part)

Véhicule 1 :	Véhicule 3 :
Véhicule 2 :	Véhicule 4 :

JUSTIFICATIFS À JOINDRE

- ✓ Le bulletin d'inscription dûment rempli (téléchargeable sur www.ccpmb.fr et disponible en déchèteries)
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture électricité, eau, téléphone...)
- ✓ Une copie de la carte grise du ou des véhicules (au même nom que le justificatif de domicile)
- ✓ Le formulaire au dos rempli si le véhicule est un utilitaire utilisé exclusivement à des fins non professionnelles

Document à renvoyer à : **Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc**
Service déchets
648 chemin des prés Caton
74190 Passy

Fait à : Le : / /

En cas de changement de véhicule, pensez à mettre à jour votre inscription auprès des services de la CCPMB.

Un dispositif de contrôle d'accès destiné au contrôle d'accès aux déchèteries du territoire a été mis en place par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc. Seules les personnes habilitées par le service Gestion des déchets ménagers auront accès à vos données. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant qui seront conservées toute la durée du contrat. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : service Gestion des déchets ménagers- Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc - 648 chemin des Prés Caton - 74190 Passy - 04 50 78 12 10

Je soussigné, certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces fournies à l'appui de la demande d'accès.

Signature du demandeur précédée de la mention «lu et approuvé»

La CCPMB pourra vous envoyer des informations utiles sur votre adresse mail. Cochez la case ci-dessous si vous ne souhaitez pas les recevoir.

Je ne souhaite pas recevoir d'informations de la CCPMB par mail

ACCÈS D'UN PARTICULIER AUX DÉCHÈTERIES DU PAYS DU MONT-BLANC AVEC UN VÉHICULE UTILITAIRE

attestation sur l'honneur

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Demeurant à (adresse complète mentionnée sur la carte grise)

.....
.....

atteste sur l'honneur que le véhicule, dont la marque et l'immatriculation sont les suivantes,
ne sert à aucune activité professionnelle, y compris dans le cadre des chèques emploi-service.

Marque :

Immatriculation :

Je suis conscient(e) que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration
de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

À : Le : / /

Un dispositif de contrôle d'accès destiné au contrôle d'accès aux déchèteries du territoire a été mis en place par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc. Seules les personnes habilitées au service Gestion des déchets ménagers auront accès à vos données. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant qui seront conservées toute la durée du contrat. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : service Gestion des déchets ménagers- Communes Pays du Mont-Blanc - 648 chemin des Prés Caton - 74190 Passy - 04 50 78 12 10

Signature du demandeur
précédée de la mention «lu et approuvé»